

Point complémentaire à l'ordre du jour du Conseil Communal de Verviers du 27 janvier 2020

Titre : Soutien de la ville de Verviers aux « petites » maternités

Le Centre fédéral d'expertise des soins de santé (KCE) stipule dans une étude qu'une maternité doit prendre en charge au moins 557 accouchements par an pour être « efficace » sur le plan financier. À terme, ce chiffre devrait même être rehaussé pour atteindre 900 à 1000 accouchements par an.

À Verviers, nous sommes particulièrement concernés par les conclusions du KCE pour la maternité du CHC Heusy et indirectement pour celle de l'hôpital Saint-Nicolas d'Eupen.

D'abord, nous constatons que le KCE ne s'est pas intéressé au personnel disponible sur les sites. Comme, par exemple, le manque de gynécologues au CHC Heusy, depuis lors comblé par trois embauches. Le nombre d'accouchements a, du coup, augmenté passant, en 2019, bien au-dessus des exigences fédérales.

Ensuite, ces chiffres montrent surtout les besoins en matière de maternités dans nos communes. Un besoin en nombre, à taille humaine, mais aussi en proximité. Nos enfants ne sont pas des marchandises, les accouchements ne devraient pas devoir répondre aux exigences de l'efficacité économique. Si on suivait la même logique que celle du fédéral pour les maternités dans d'autres services publics, cela voudrait dire, par exemple, qu'il serait mieux d'entasser 100 élèves dans une même classe, ce serait plus « efficace ». La logique de la rentabilité ne devrait pas prévaloir dans nos services publics sur celle de répondre aux besoins de la population. Ce dévoiement est particulièrement inquiétant.

Enfin, la proximité des services, et donc le maintien des petites maternités, est indispensable non seulement pour un service de qualité pour la population, mais aussi pour le personnel soignant. Les conditions de travail ainsi que la valorisation du travail du personnel hospitalier sont déjà beaucoup trop faibles. Aujourd'hui, avec cette étude, ces travailleurs s'inquiètent pour leur avenir. De plus, si la maternité d'Eupen devait fermer ses portes, que celle du CHC soit maintenue ou non, cela augmenterait de façon considérable la pression sur la maternité de l'hôpital de Verviers et son personnel.

Pour toutes ces raisons et par refus de changer nos maternités en « usines à bébés », en adoptant ce texte, le Conseil communal de Verviers marque son soutien à l'ensemble des maternités menacées par l'étude du KCE ainsi qu'à leur personnel, et demande au collège d'envoyer une demande de maintien de ces maternités dûment motivé au gouvernement fédéral.

Projet de délibération :

Le Conseil communal de Verviers du 27 janvier 2020,

Vu les conclusions de l'étude du Centre fédéral d'expertise des soins de santé (KCE) concernant les maternités,

Vu que le maintien des petites maternités touche directement l'intérêt communal et général,

Vu l'évolution du nombre d'accouchements dans la maternité du CHC Heusy et, par là, le besoin du maintien de cette institution pour répondre aux besoins de la population,

Vu les conséquences qu'auraient pour les habitants de cette région comme pour le personnel hospitalier verviétois la fermeture de la maternité de l'hôpital Saint Nicolas d'Eupen,

Décide

par XXX voix pour, XXX contre et XXX abstentions

1. de marquer son soutien aux maternités menacées de fermeture par l'étude du KCE ainsi qu'à leur personnel
2. de demander aux Collège communal d'écrire au gouvernement fédéral pour demander le maintien de l'ensemble des maternités.